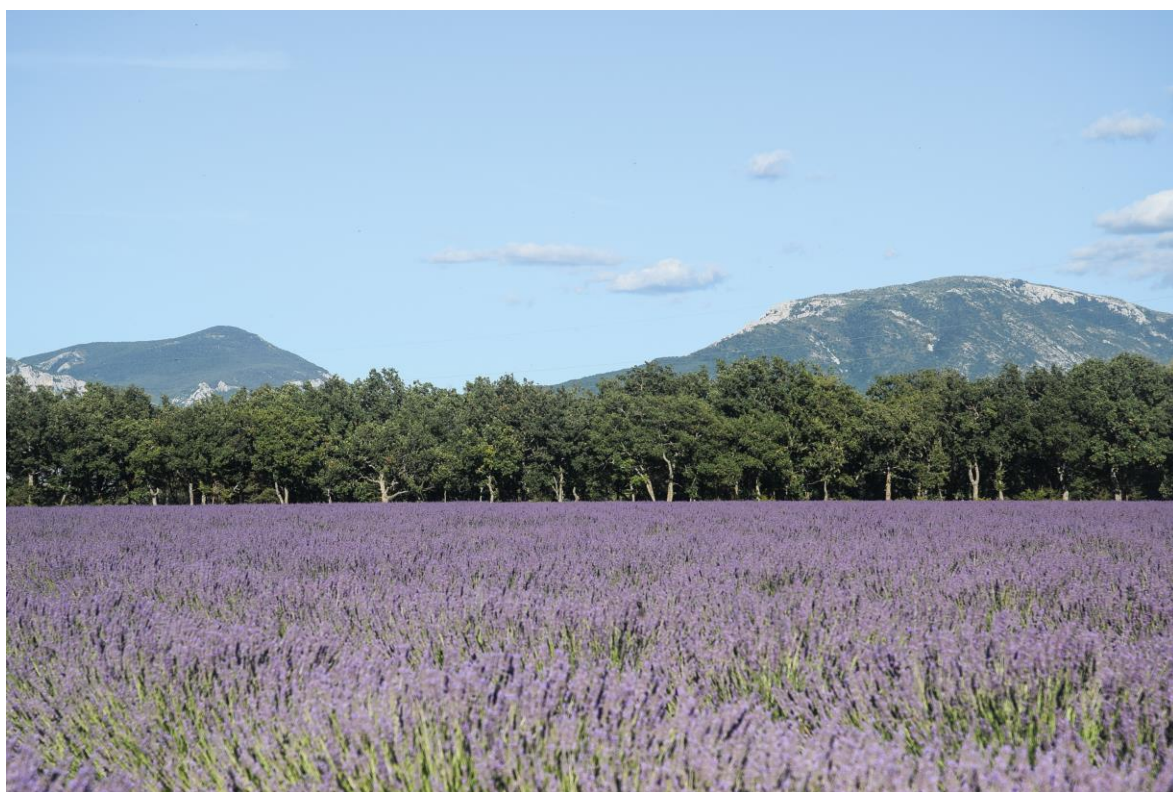




VAUCLUSE



Crédit photo : ©La douce sauvagerie

France Nature Environnement Vaucluse
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS - tel : 04 90 36 28 66
Email : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vaucluse.fr>
Association reconnue d'intérêt général.
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1
du code de l'environnement
N° Siret : 38871892600032-APE : 913 E

Rapports moral, d'activité, financier, tous obligent à regarder dans le rétroviseur. Ils nous offrent l'opportunité d'évaluer nos actions et de trouver, dans nos réussites comme dans nos erreurs, matière à mieux répondre aux buts qui sont les nôtres.

Un rétroviseur n'est pas un miroir de courtoisie, et nous nous rappellerons 2017 comme une année compliquée, émaillée de difficultés mais, en même temps, éclairée de réussites ou d'occurrences supra départementales.

Parmi les difficultés, citons :

- la suppression par l'Etat des emplois aidés,
- la diminution conséquente des sommes allouées par le Conseil Départemental pour la sensibilisation à la nature des collégiens,
- la prise de conscience chez nos chargés de mission que, notre association n'offrant aucun emploi d'avenir, il leur devenait urgent d'aller porter leur jeunesse et leur énergie ailleurs,
- la constatation, pour les administrateurs que, s'ils n'étaient pas irremplaçables, il leur était néanmoins fort difficile d'être remplacés ! Une évidence qui vaut pour FNE Vaucluse, mais aussi pour ses associations adhérentes dont certaines entrent en sommeil, faute de bénévoles capables de les porter.

Parmi les réussites, évoquons :

- Les renouvellements de notre agrément au titre du code de l'environnement et de notre habilitation à participer au débat public, dès le 31 août.
- Le succès du collectif pour la poursuite du projet de Parc naturel régional du Mont Ventoux, que nous avons coordonné. Il est évident que le collectif, qui s'est mobilisé sans jamais baisser les bras, a contribué à la décision du Président Muselier de tout faire pour que le Mont Ventoux devienne le 9ème parc de PACA.
- La contribution à l'étude régionale portant sur le comportement des citoyens face aux déchets en PACA, menée par l'université d'Aix Marseille à la demande de la Région ou encore l'audition par la Cellule nationale d'expertise de la gestion quantitative de l'eau face aux épisodes de sécheresse.

Résumée ainsi, l'année illustre les deux aspects que nous avons eu à conjuguer le mieux possible : la raréfaction de nos ressources, financières et humaines, et l'accroissement de notre notoriété.

Nous faisons l'analyse de cette bipolarité à postériori. Dans l'urgence, la question qui s'imposait était : que devons-nous revoir, ou initier, pour assurer la survie de FNE Vaucluse ...si possible en maintenant ses qualités ?

Quelques décisions nous ont paru nécessaires :

- *Evaluer le vrai coût de nos prestations en milieu scolaire*

L'investissement sur la sensibilisation à la nature des jeunes générations a été subordonné aux réalités du présent. Revoir le prix des interventions pédagogiques assurées par nos salariés nous a conduit à ne plus répondre à des sollicitations lorsque nos prestations, malgré leur intérêt environnemental objectif et malgré la sympathie que nous éprouvions pour les demandeurs, étaient déficitaires. Des collègues, certaines communautés de communes, les parcs ou les Syndicats, ont faits les frais de cette nouvelle politique.

- *Estimer le travail des bénévoles*

Participer au débat public a un coût et nous avons à déterminer si l'intérêt de cette reconnaissance de nos compétences en matière d'environnement, mérite toujours un tel investissement.

Pour l'instant, nous répondons partiellement à ce problème en ayant obtenu la reconnaissance du statut d'association d'intérêt général, qui permet aux bénévoles que nous sommes une déduction fiscale des frais engagés pour l'association.

Nous continuons cependant de demander à la DREAL une aide globale pour le remboursement de nos frais de déplacement.

Nous sommes également dans une démarche d'évaluation de coût vis-à-vis du Conseil Départemental et de la présence aux commissions qu'il pilote : nous avons soumis un montant, et sommes en attente de la réponse.

Enfin, nous réfléchissons au moyen de satisfaire les nombreuses sollicitations de particuliers qui nous arrivent : des actions pour la nature dont nous ressentons souvent la nécessité, qui font pleinement partie du rôle de vigie environnementale de l'association, mais qui pèsent lourdement sur notre emploi du temps et nos dépenses.

- *Répartir la charge participative*

Nous proposons aux associations adhérentes de notre mouvement une participation locale accrue aux commissions. Cette traduction associative de la notion de circuits courts devra cependant faire preuve de son efficacité en interne, la proximité ne facilitant pas toujours l'objectivité, et en externe, nos interlocuteurs, institutionnels ou privés, se réfugiant derrière le manque de neutralité des riverains pour agir comme bon leur semble.

Nous renforçons les partenariats avec les associations non adhérentes qui poursuivent les mêmes buts que nous, mais sont différemment implantées territorialement (je pense à Luberon Nature).

Enfin, nous continuons d'accroître les synergies avec des associations spécialisées dans certains domaines, donc plus compétentes que nous dans ces domaines précis (je pense à Air Paca, ou la LPO).

- *Adapter strictement nos recrutements aux contrats à honorer*

Ce qui veut dire qu'avoir un secrétariat est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre, même si une permanence « au bout du fil » serait nécessaire. Nous calculons désormais le temps

indispensable de salarié en fonction des conventions que nous avons signées et de leur durée dans le temps.

Nous allons faire appel aux volontaires en service civique, là aussi pour des missions courtes et bien définies. Deux contrats, susceptibles d'être renouvelés, sont en cours d'agrément.

- Se tourner vers des financeurs privés

Après avoir fait le constat que l'Etat et que les collectivités se désengageaient des financements, après avoir attendu en vain un don ou un legs d'un riche bienfaiteur, nous avons acté la nécessité de nous tourner vers les investisseurs privés.

Dans ce domaine, la méfiance est encore de mise et c'est avec raison que l'on soupçonne d'écoblanchiment des actions prétendument environnementales de certaines entreprises. Mais lorsque ces entreprises font ponctuellement des choix que nous réclamons depuis longtemps, nous pouvons les accompagner.

Ainsi Véolia, qui a renoncé à remplir une carrière de déchets toxiques et accepte que nous gardions un œil sur le site, ou Suez qui promeut le tri des déchets ménagers et conventionne avec nous pour l'organisation de visites, ou Eurovia, dont nous apprécions les investissements et les réussites en matière de tri-recyclage des déchets du BTP : tous sont, sur ces aspects précis et d'autres qui peut-être apparaîtront à l'avenir, des partenaires que nous rechercherons.

- Enrayer ou pallier la diminution des bénévoles

Ce point demeure crucial. Il est celui auquel nous avons le moins bien répondu si ce n'est par des tentatives de mutualisation de moyens entre associations.

Il est primordial, car nous avons conscience que la réputation de notre fédération dépend autant de la qualité du travail de ses salariés, que de la capacité d'encadrement, de mobilisation, d'investissement de ses bénévoles.

Nous constatons que si les plus jeunes sont réticents à s'engager de façon pérenne et rejettent les fonctionnements administratifs routiniers, ils sont ponctuellement capables de se mobiliser fortement. Sans doute faudra-t-il adapter nos associations à ces nouvelles manières d'agir.

2018 confirme pour l'instant ce qu'annonçait 2017 ; Les directions que nous avons prises sont maintenues. Nous allons, en outre et puisqu'il le faut, sacrifier au goût présent pour le « faire savoir », mais nous ne négligerons pas pour autant les valeurs de la fédération FNE : solidarité, ambition, indépendance et humanisme. Autant que nous le pourrons, nous maintiendrons nos savoir-faire afin qu'en Vaucluse et ailleurs, la protection de la nature progresse.



Ensemble on est plus fort !



ASSEM *
625, chemin du Mirat
84320 MAZAN
* Association
Sauvegarde Santé et
Environnement à
Mazan

**Les riverains de
la Gardi**

**Les Riverains de La
Gardi**
Quartier Raimande
84220 GOULT



Velleron expression
127 chemin Fernand
Auphan
84740 Velleron

**Association
Protection et
Défense Mornas et
massif d'Uchaux**

**Association
Protection et
Défense Mornas et
massif d'Uchaux**
1595A chemin des
Issarols
84550 MORNAS



**Voconces
Environnement**
Mairie
84340 ENTRECHAUX



A.D.E.O *
259 avenue de Verdun
84100 ORANGE
tel 04 32 81 91 56
* Association de
Défense de
l'Environnement
orangeois



**Saint Saturnin
Environnement**
536 rue des
Cannebières
84450 SAINT-
SATURNIN-LEZ-
AVIGNON



ADECAR *
84860 CADEROUSSE
* Association de
Défense de
l'Environnement de
la Confluence
Aygues Rhône

**Aménager sans
nuire à Bollène**

**Aménager sans nuire
à Bollène**
rue Félix Perge
84500 BOLLENE
tel 06 16 17 50 24



**Collectif
Indépendant Non à
l'Enfouissement de
l'Amiante (CINEA
84)**
183 route de Saint
Philippe
84210 PERNES-LES-
FONTAINES

**Association de
protection du pays
de Suzette**

**Association de
protection du pays
de Suzette**
Hameau de
Châteauneuf Redortier
84190 Suzette
Président : Guillaume
Wallut

**Aux Cours
d'Eaux-bignan**

**Aux Cours d'Eaux-
bignan**
hôtel de ville
84810 AUBIGNAN



Les Sorgues Vertes
81 route des Gaffins
84210 ALTHEN des
PALUDS



A.V.E.C.
Maison des Jeunes et
de la Culture 157,
avenue du Général de
Gaulle
84301 CAVAILLON
CEDEX



**Comité Ecologique
Comtat-Ventoux**
Maison du citoyen 35,
rue du collège
84200 CARPENTRAS

**Association des
Garrigues Mazan
et la Lègue de
Carpentras**

**Association des
Garrigues Mazan et
la Lègue de
Carpentras**
2154 La Venue de
Pernes
84380 MAZAN



La Nesque Propre
183 route de Saint
Philippe
84210 PERNES-LES-
FONTAINES



A.S.E.P. *
B.P 9
84360 LAURIS
* Association de
Sauvegarde de
l'Environnement de
Puyvert

A.D.R.B.V

A.D.R.B.V. *
84410 BEDOIN
* Association de
Défense Régionale
Bédoin Ventoux

**Bien Vivre aux
Garrigues**

**Bien Vivre aux
Garrigues**
33, lot Les Garrigues
84210 SAINT-DIDIER

**Bien vivre à
Caumont**

**Bien vivre à
Caumont**
23 chemin des
Barthelasses
84510 CAUMONT-SUR-
DURANCE



Adhérents individuels : 5

Rapport moral

Associations adhérentes

LA FEDERATION	8
Adhérents	8
Ressources humaines	
Sensibilisation à l'environnement et à la nature	9
Participation au débat public	12
Commissions départementales	
Commissions locales	
Les projets développés	14
Conseil départemental du Vaucluse	
Partenariat actif avec le SIDOMRA	
Quand l'écomobilité scolaire fait place à une participation au "tiers temps"	
Diagnostic Eco-paysager sur la commune de Carpentras	
Partenariat SUEZ/Ville de Carpentras/Fédération de pêche de Vaucluse	
Convention VEOLIA/CALCAIRES REGIONAUX	
Convention LEINAUD CONSELH/SIAERH NORD VAUCLUSE	
Participation au Contrat de Ville de Sorgues	
Partenariat avec l'Agence de l'eau	
Baromètre du Développement Durable et politiques locales	
RESEAUX THEMATIQUES	16
La gestion des déchets	16
Construction du plan régional et positionnements locaux	
Contribution à la recherche	
Contacts avec les acteurs	
Incivisme et aveuglement	
Les énergies	17
Eridan	
L'Eau	18
La gestion de la ressource en eau	
Projet d'irrigation à partir des eaux du Rhône	
L'état de l'assainissement	
L'aménagement du territoire	19
La qualité de l'air	19
L'agriculture	20
Exigence d'une alimentation plus saine	
Consommation effrénée de foncier	
La biodiversité	20
PROJET DE PNR DU MONT VENTOUX	21
JURIDIQUE	22
Veille juridique	22
Actions juridiques	23
Le motocross de Goult	
Le gazoduc ERIDAN	
Le recours contre le SCoT Sud-Luberon	
Le recours contre l'extension du CET d'Entraigues	
BILAN FINANCIER	24
Détail du compte de fonctionnement	24
Recettes	26
Dépenses	27
Bilans pluriannuels	28
Budget prévisionnel 2018	26

Adhérents

21 Associations adhérentes

11 Associations partenaires

1200 Adhérents affiliés par l'intermédiaire des associations

Ressources humaines

Outre l'administration de la Fédération, les membres du CA ont la responsabilité de thématiques :

ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

Pôle déchets ; énergie ; risques industriels : Jean Paul Bonneau

- **Déchets** : Olivier Guyomard
- **Energies** : Agnès Boutonnet
- **Pollutions et risques industriels** : Alain Aubaud

Pôle Aménagement du territoire ; agriculture ; biodiversité, risques naturels : Nicole Bernard

- **Urbanisme** : Jacques Paget
- **Agriculture** : Agnès Boutonnet
- **Biodiversité, risques naturels** : Nicole Bernard

Pôle Eau : Didier Saintomer, Jean-Pierre Saussac

Baromètre du développement durable : Jean Paul Bonneau

Relations avec les APNE partenaires : Michel Marcelet

Etude et recherche de financements : Jacques Paget, Michel Marcelet

SPECIALISTES BÉNÉVOLES

Santé : Fanny Frey Transports : Christian Guérin Site internet : Monique Marcelet

Page Facebook : Lauriane Traub Carrières : Pierre Vaque

SALARIÉS

Julien GODEFROY : Animateur environnement (CDI) jusqu'en juillet 2017

Julie SYLVESTRINI : Chargée de mission BDD et mobilités douces en Avignon (Service civique, CDD) jusqu'en juin 2017

Jean-Marin DESPREZ : Naturaliste, chargé de mission (CDD) jusqu'en septembre 2017

Marianne ROUSSEIL : Chargée de mission environnement (CDI) depuis septembre 2017

Sensibilisation à l'environnement et à la nature

Les interventions pédagogiques, auprès de publics variés, ont de tout temps été privilégiées par France Nature Environnement Vaucluse pour favoriser une prise de conscience environnementale. Cette sensibilisation à la nature avait aussi pour but de constituer un socle de connaissances et de valeurs sur lequel chacun pouvait s'appuyer pour agir, seul ou de façon collective, en faveur de l'environnement.

En 2017, le recentrage des intérêts et compétences du département, un certain appauvrissement des communes et intercommunalités ont occasionné des restrictions budgétaires. Ajoutées à la réduction des aides à l'emploi de l'Etat, elles nous ont conduit à ré évaluer le prix de nos prestations et à ne plus répondre à des appels d'offre qui pouvaient s'avérer plus coûteux que bénéficiaires.

Le nombre de nos interventions pédagogiques s'en est trouvé sensiblement diminué ; il diminuera probablement.

Quelques chiffres

Plus de **2200** personnes sensibilisées.



SORGUES |

Les jeunes de l'accueil municipal fabriquent des refuges à insectes

Mercredi les jeunes de l'Accueil municipal des jeunes (AMDJ) se sont intéressés à un objet très en vogue en ce moment dans les jardins et espaces verts : le refuge à insectes. Un après-midi, ils ont réalisé des mini-hôtels à insectes à emporter chez eux, avec l'aide d'un intervenant de l'association environnementale FNE 84 (France nature environnement du Vaucluse).

Assemblée de la structure en bois, création des compartiments, remplissage avec des matières naturelles telles que la paille ou les tiges de cannes de Provence propices à accueillir différentes variétés d'insectes... ont permis aux adolescents de construire de

leurs mains un objet tout en étant sensibilisés à la protection de l'environnement.

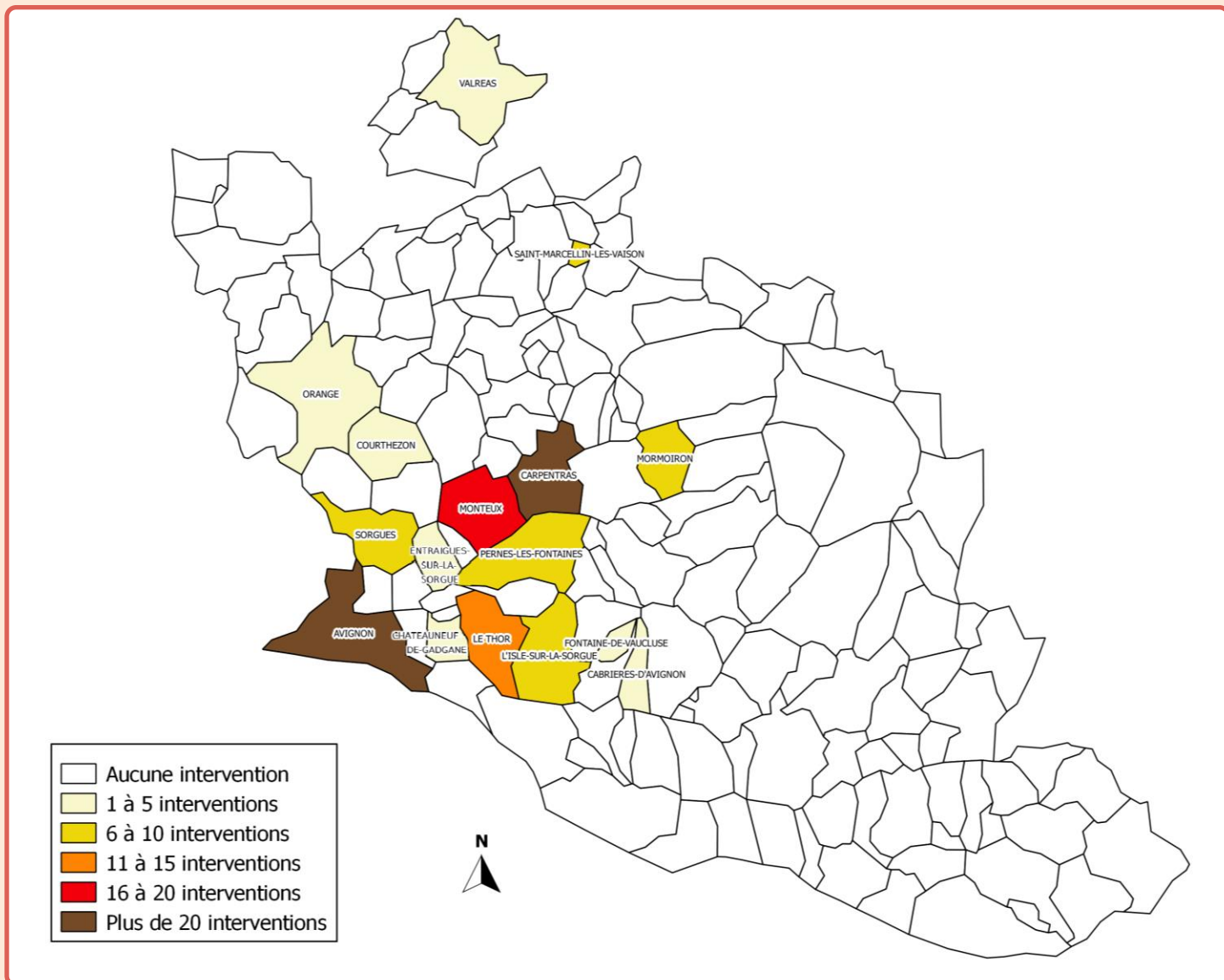
Dans la nature, les insectes ont en effet un rôle essentiel et ces refuges dédiés permettent de les protéger. Ils peuvent également être utilisés comme alternative efficace à l'utilisation des pesticides.

Les jeunes ont également terminé un grand et bel hôtel à insectes commencé le 21 mai dernier par les Sorguais, lors de la fête de printemps au parc municipal. Cet hôtel sera prochainement installé dans un espace vert de Sorgues.

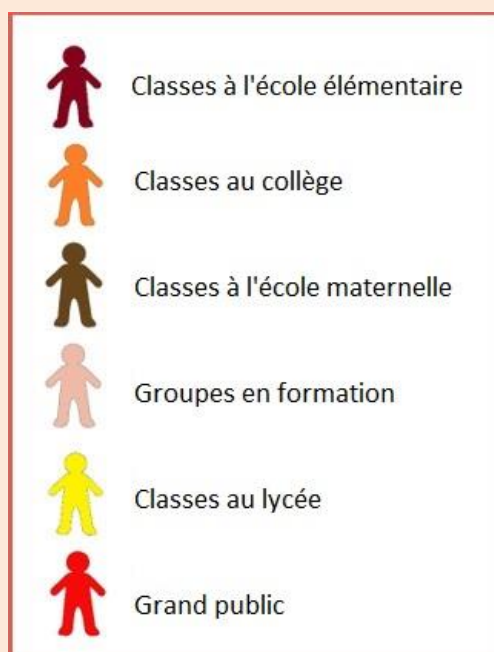
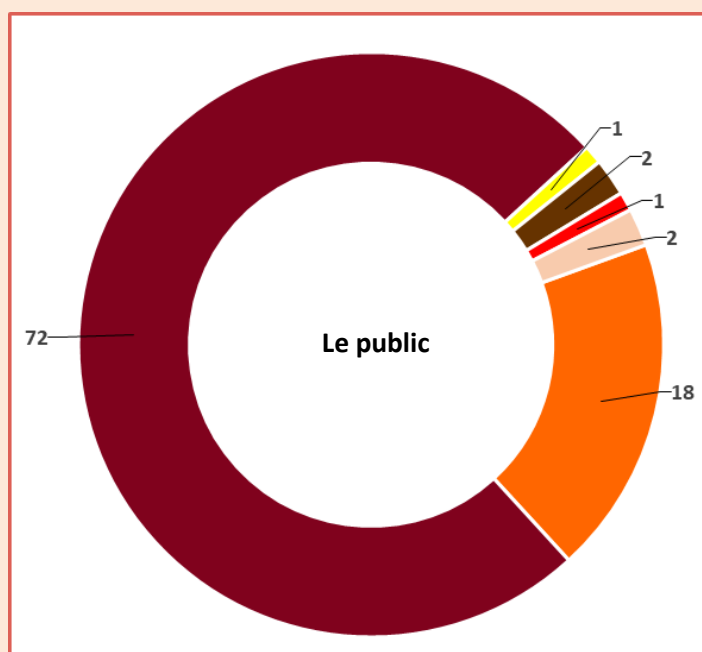
La confection d'un hôtel à insectes a passionné les jeunes de l'accueil municipal.



16 communes du département concernées par ces actions éducatives.

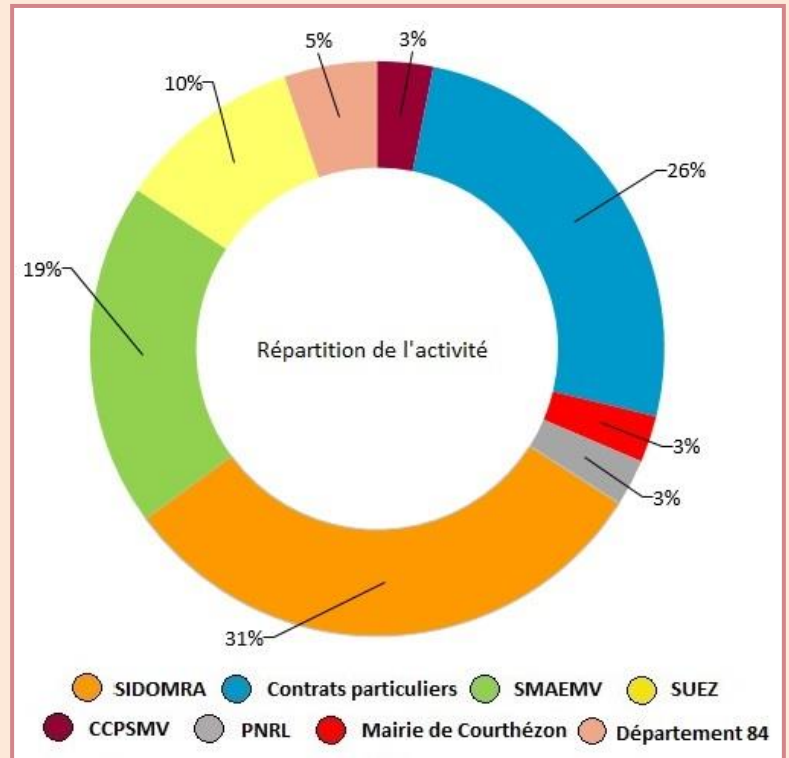


96 groupes dans lesquels nous sommes intervenus.



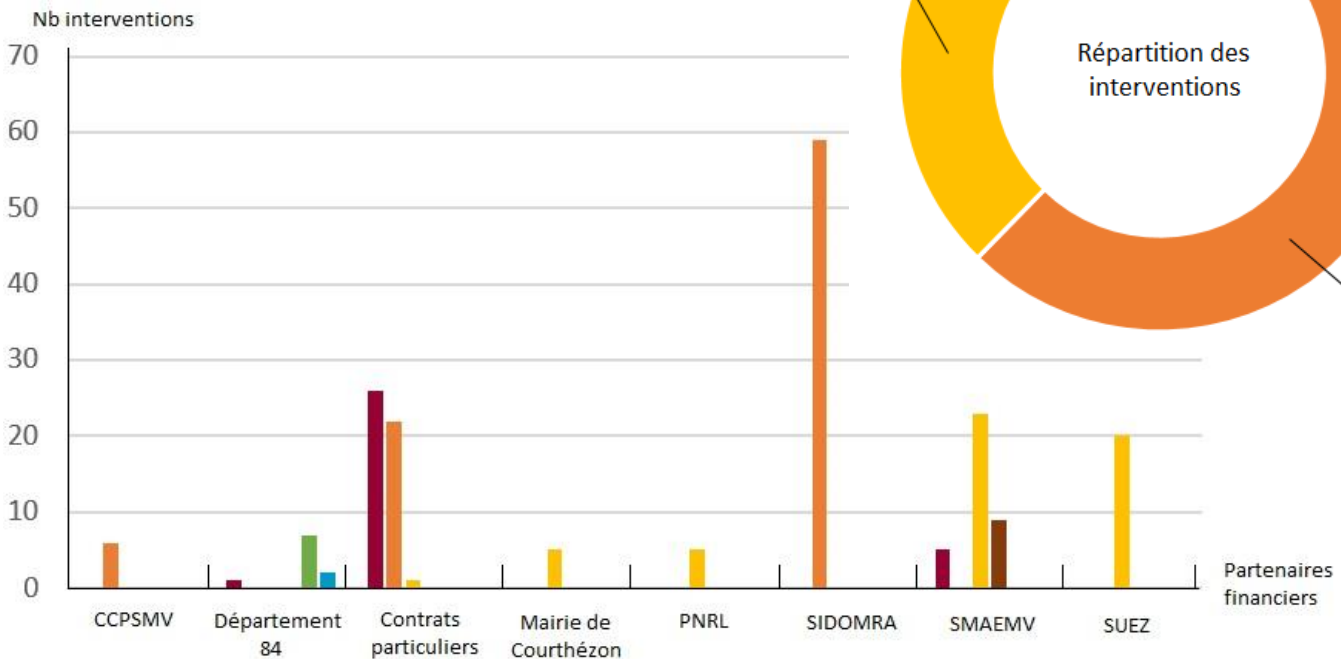
191 interventions pédagogiques réalisées.

7 partenaires financiers
(hors contrats particuliers).



6 thématiques différentes développées.

● Déchets ● Eau ● Biodiversité ● Energie
● Ressources naturelles ● Trame verte et bleue



Participation au débat public

Notre participation à toutes les commissions départementales et à la plupart des commissions locales en Vaucluse traduit la représentativité de FNE Vaucluse et son aptitude, officiellement reconnue, à participer au débat public.

Agrément au titre du code de l'environnement et habilitation à participer au débat public, ont été renouvelés par le Préfet de Vaucluse en Août 2017.

Commissions départementales :

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES			
	INSTANCE	TITULAIRE	SUPPLEANT
CDRNM	Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs de Vaucluse	N. Bernard	J. Paget
CDACi	Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique	N. Bernard J. Paget	
CDACo	Commission Départementale d'Aménagement Commercial	N. Bernard J. Paget	
CODERST	Conseil départemental de l'Environnement, des risques sanitaires et technologiques (Arrêté préfectoral du 26 juin 2015 modifiant la composition du CoDERST)	J.P. Bonneau	A. Aubaud
CDOA	Commission départementale d'orientation de l'Agriculture	A. Boutonnet	O. Guyomard
	Comité départemental Loup	J.P. Bonneau	
CDNPS	Commission départementale de la nature des paysages et des sites		
	Formation spécialisée : "de la publicité"	J. Paget	N. Bernard
	Formation spécialisée : "Faune sauvage captive"	Luberon Nature	Luberon Nature
	Formation spécialisée : "de la nature"	A. Boutonnet	N. Bernard
	Formation spécialisée : "des carrières"	P. Vaque	J.P. Bonneau
	Formation spécialisée : "des sites et paysages"	N. Bernard	J. Paget
CDCFS	Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage Arrêté Préfectoral du 05 12 2016	A. Boutonnet	P. Vaque
CDACE	Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur	J.P. Bonneau	D. Saintomer
CDPENAF*	Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers *ex CDCEA (Commission départementale de la consommation des espaces agricoles)	N. Bernard A. Boutonnet	J. Paget
CDAFV	Commission départementale d'aménagement foncier de Vaucluse	J. Paget	N. Bernard

Commissions Locales :

COMMISSIONS LOCALES		
INSTANCE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Commission d'orientation et de suivi des épandages de boues MESE	J.P. Bonneau	D. Saintomer
Commission de suivi de la BA 115 Orange	H.M. Decoret	A. Moriaud
Commission de suivi de la réserve de biosphère du Ventoux	Collectif Ventoux Comtat	I. Ripert
Commissions Locales d'Information et de Concertation (CLIC)		
Commissions Locales de Sensibilisation (CLIS)		
CLIC Rousselot	J.P. Saussac	
CLIC Alcyon	A. Rodriguez	D. Barrière
CLIGEET Tricastin	A. Rodriguez	
CLIS UTMS Loriol	J.P. Bonneau	C. Guérin
CLIS SDEI Mondragon	S. Arienti	E. Hannecart
C. de Suivi Reynaud, Saint Didier	A. Lebret	J.P. Bonneau
Commissions de Suivi de Site (CSS)		
CSS Delta Déchets Orange	P. Mialet	J.P. Bonneau
CSS Butagaz	D. Barrière	A. Rodriguez
CSS Iter Cadarache	E. Hannecart	M. Marcelet
CSS Euroenco / CAPL	J.P. Bonneau	N. Bernard
CSS Novergie Vedène	J.P. Bonneau	R. Castellani
CSS SITA SUD Entraigues	J.P. Bonneau	N. Bernard
Commissions locales de l'eau		
CLE du Lez	D. Barrière	A. Rodriguez; D. Saintomer
CLE du Calavon	P. Nicolas	
Commissions consultatives des services publics locaux		
Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux	D. Saintomer	
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Rhône - Aygues – Ouvèze	A. Boutonnet	D. Saintomer
SIVOM Durance Luberon	D. Saintomer	
Ville d'Avignon	J.P. Cervantès	J.P. Bonneau
Communauté Grand Avignon	J.P. Cervantès	J.P. Bonneau
Communauté CoVe	J.P. Bonneau	C. Guérin
Syndicat des Eaux Durance Ventoux	P. Nicolas	
SIECEUTOM	R. Castellani	J.L. Benoît
Comités rivières et canaux		
SIBSOMV	D. Saintomer	
Syndicat de la Meyne et des annexes du Rhône	D. Saintomer	A. Boutonnet
Syndicat des Sorgues	D. Saintomer	
ASA Canal de Carpentras	D. Saintomer	
ASA Canal St Julien	D. Saintomer	
ASA Canal de l'Isle	D. Saintomer	
Comité de rivière de l'Ouvèze provençale	D. Saintomer	N. Bernard
Comité sécheresse		
Comité départemental sécheresse	D. Saintomer	

Projets développés

Au terme d'une réflexion difficile, la recherche de partenaires nouveaux, notamment privés, s'est imposée. Leur importance, aux côtés de nos partenaires institutionnels est appelée à augmenter. Objets de conventions de partenariat, les projets ci-dessous témoignent de l'intérêt de structures publiques ou privées, pour les compétences et le savoir faire de FNE Vaucluse. A la différence de nombre de missions et de participations qui justifient pourtant l'existence de la fédération, eux seuls font l'objet de rémunération, et permettent son fonctionnement.

Conseil départemental de Vaucluse

FNE Vaucluse participe à l'effort d'éducation populaire du Conseil Départemental dans les collèges. La fédération soutient les politiques du Conseil en sensibilisant les jeunes vauclusiens à la biodiversité, au patrimoine naturel, aux risques majeurs...

Partenariat actif avec le SIDOMRA

Reconduit sans interruption depuis 2010, un important partenariat avec le Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) permet à FNE Vaucluse de sensibiliser les jeunes aux différentes problématiques liées aux déchets (tri, ramassage, valorisation...).



Quand l'écomobilité scolaire fait place à une participation au « tiers temps »

Malgré l'intérêt du travail de diagnostic et de sensibilisation mené sur 2016-2017 auprès des parents d'élèves de six écoles avignonaises pour comprendre leurs habitudes de déplacement et élaborer des actions ciblées, Avignon a mis fin au partenariat avec FNE Vaucluse sur ce sujet. L'échec de l'association à créer au moins un des pédibus souhaité par la municipalité a occulté les points positifs de l'opération : des parents proposant des solutions spécifiques et des écoles aux abords apaisés.

A la demande de la municipalité, FNE Vaucluse a remplacé ce projet touchant à la santé et à l'environnement par la tenue d'ateliers nature, dans le cadre des activités périscolaires proposées par la ville aux élèves d'écoles primaires.

Diagnostic Eco-paysager sur la commune de Carpentras

FNE Vaucluse a réalisé un diagnostic du territoire aux fins d'intégration dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme de Carpentras. A la demande de la ville, ce diagnostic a porté sur le paysage, l'occupation du sol, les milieux naturels et les espèces du territoire communal.

Partenariat SUEZ / Ville de CARPENTRAS / Fédération de pêche de Vaucluse

Ce Partenariat Public/privé, qui associe La ville de Carpentras, l'entreprise Suez, la Fédération de pêche de Vaucluse et FNE Vaucluse, perdure depuis des années sans prendre une ride. Il permet de faire découvrir aux élèves des classes primaires de Carpentras « le circuit de l'eau », de la source jusqu'au retour à la rivière Auzon, en passant par le réseau, le robinet et la station d'épuration.

Convention VEOLIA / CALCAIRES REGIONAUX

La convention tripartite que FNE Vaucluse a signée avec VEOLIA, propriétaire du site des carrières de Montmou, et Calcaires Régionaux, exploitant du site, concerne les modalités et le calendrier du réaménagement d'une partie de carrière, l'exploitant maintenant le fonctionnement sur une autre partie.

Ce n'était en rien son but, mais ce partenariat a permis de découvrir in situ des filières de recyclage de déchets inertes du BTP et des travaux publics : La visite de la plateforme de Fos-sur-Mer, où ont été valorisés les déblais issus du creusement du tramway de Nice s'est avérée passionnante.



Convention LEINAUD CONSELH / SIAERH NORD VAUCLUSE

A la demande du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du réseau hydraulique du nord Vaucluse, France Nature Environnement Vaucluse a été chargée de la sensibilisation et la formation des gestionnaires des cours d'eau pour la conservation des Agrions de mercure repérés en trois endroits sur la commune de Lapalud. Cette action, initiée en mars 2016, s'est achevée en 2017.

Participation au Contrat de Ville de Sorgues

Cette tentative innovante d'inclure, dans un contrat de Ville, la sensibilisation des jeunes à la réduction des déchets produits par nos habitudes de consommation, s'est achevée sur le constat qu'il était aussi difficile pour les structures sociales de faire une place à l'environnement, que pour l'environnement de subordonner ses actions à la disponibilité et aux règles des structures sociales. Un échec qui a conduit à renouer avec les habituelles interventions en milieu scolaire, dont nous savons pourtant qu'elles ne suffisent pas.

Partenariat avec l'Agence de l'eau

Via la fédération régionale FNE PACA, FNE Vaucluse participe aux actions pédagogiques, « La rivière m'a dit », subventionnées par l'Agence de l'eau, destinées aux jeunes désireux de mieux connaître la thématique de l'eau et des cours d'eau. Bien que depuis 1999, le succès de ces formations, ludiques et dispensées au bord de l'eau, ne se soit pas démenti, l'Agence de l'eau y met fin au double motif de ses restrictions budgétaires et de la gestion des rivières par des syndicats mixtes dédiés.

Baromètre du développement durable et politiques locales

FNE Vaucluse a réalisé une étude destinée à mettre en valeur les politiques engagées par les communes vauclusiennes en matière de gestion des déchets verts.

La gestion des déchets

2017 aura été à la fois une année importante et de transition pour cette thématique.

Construction du plan régional et positionnements locaux

La loi Notre ayant régionalisée l'organisation de la gestion des déchets, la construction du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets à marche forcée a beaucoup occupé la cellule vauclusienne dans les réunions de préparation.

Ce plan, même si nous avons dû y apporter quelques réserves, est ambitieux et désormais opposable.

Dans ce contexte les acteurs locaux cherchent à se repositionner. Si l'avenir du CET d'Entraigues a été finalisé l'an passé (nous avons toujours en cours un recours administratif), c'est le CET d'Orange qui, cette année, construisait son nouveau projet. Nous avons pris acte de l'anticipation et de l'esprit de concertation des différents acteurs, mais l'incertitude des choix du plan régional, ajoutée aux oppositions des associations locales a retardé le projet définitif. Nous continuons à soutenir l'ADEO et l'ADDRO opposées au projet et participons à l'information des populations riveraines.

Contribution à la recherche

Les initiatives de réflexions sur la gestion des déchets se multipliant nous avons été invités par l'université d'Aix Marseille à participer à une table ronde sur le comportement des citoyens face aux déchets, en PACA. Cette manifestation a démontré, si besoin était, la force du réseau FNE Vaucluse.



Contacts avec les acteurs

Nous avons parallèlement poursuivi nos contacts avec les différents partenaires pour exposer nos positions, dépassant parfois un peu nos frontières, pour mieux cerner les enjeux (visite des sites de Malespine et Septèmes dans les Bouches du Rhône et rencontre avec le directeur régional Véolia).



Incivisme et aveuglement

Dans le même temps nous poursuivons régulièrement notre soutien aux actions conduites contre les décharges sauvages. La plus emblématique (si l'on peut dire) se situant à Beaumes de Venise.

De même nous avons par deux fois interpellé le Conseil Départemental sur sa mauvaise gestion de l'entretien des fossés ou les déchets sont régulièrement broyés et échappent ainsi à toutes possibilités de récupération et de recyclage. Nous attendons un retour à nos propositions.

Les énergies

Sur notre territoire, les projets d'énergie renouvelable restent essentiellement photovoltaïques. Nous nous positionnons à chaque fois que nous le pouvons dans le cadre d'enquêtes publiques. Il semblerait que le message commence à passer concernant le choix des sites. En effet, nous avons pu délivrer des avis plutôt favorables, assortis de recommandations pour améliorer l'impact des installations.

Si nous n'avons pas de chiffres officiels, il semble que l'implantation en toiture stagne, ce que nous regrettons.

En revanche, nous constatons la multiplication des ombrières équipées de panneaux sur les parkings de centres commerciaux, ce que nous approuvons, s'agissant de surfaces anthropisées. Ce phénomène devrait s'amplifier avec les possibilités d'autoconsommation validées par la Commission de Régulation de L'Énergie.



Eridan

Lorsque le tribunal de Grenoble a statué le 30 mai 2017, il est apparu que certains de nos arguments avaient fait mouche et pourraient même avoir un impact dans le recours contre l'arrêté ministériel autorisant la construction de ce gazoduc géant.

En effet, le rapporteur **a esquivé le sujet épineux de la sécurité**. Sans donc répondre à nos arguments, il a argué de ce que les moyens tirés de l'irrégularité de l'étude de dangers étaient inopérants à l'appui de la DUP ...mais en ajoutant qu'ils le seraient contre les autorisations qui font l'objet de recours séparés. Un point qui est plutôt bon signe pour la suite. Il a en effet estimé que **cette situation était « préjudiciable »**.

L'Eau

Gestion de la ressource en eau

2016, avait été une année marquée par la sécheresse. 2017 a battu de nouveaux records et le préfet de Vaucluse a dû prolonger jusqu'au 31 décembre les mesures exceptionnelles de vigilance ou de restriction des usages de l'eau : du jamais vu de mémoire de comité sécheresse !



FNE Vaucluse est toujours associée aux structures de gestion de l'eau, syndicats intercommunaux ou syndicats mixtes qui animent et mettent

en œuvre des politiques de gestion des milieux aquatiques sur leur territoire (bassin versant, nappes, rivières...) au moyen de procédures telles que le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), les contrats de milieux, etc.

Cela se traduit par une participation régulière aux commissions du SAGE du Lez ou du Calavon, aux Comités de rivière Les Sorgues ou L'Ouvèze provençale, aux travaux de l'EPAGE (Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Sud Ouest du Mont Ventoux ou du SMERRV (Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux).

A noter, dans le cadre d'une politique de transparence du SMERRV qui s'ouvre plus largement aux associations, une participation à l'Etude globale des nappes d'eaux souterraines de Bédoin-Mormoiron, qui débouchera sur un outil d'aide à la gestion de l'aquifère afin de préserver cette nappe des pollutions et identifier les origines des pollutions actuelles : nitrates, pesticides en hausse et présence de manganèse.

Projet d'irrigation à partir des eaux du Rhône

FNE Vaucluse est vigilante à l'évolution du projet de territoire « irrigation à partir des eaux du Rhône ». Ce projet a justifié des rencontres avec le président de la chambre d'agriculture ainsi qu'une audition par la Cellule d'expertise de la gestion quantitative de l'eau pour faire face aux épisodes de sécheresse.

L'état de l'assainissement

L'état des stations d'épuration du département est globalement non satisfaisant, mais même FNE Vaucluse en vient à se fatiguer de prêcher dans le désert.

L'aménagement du territoire

L'élaboration des SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) requiert toute notre attention. Cadres des politiques sur un vaste bassin de vie, ils assurent la cohérence du territoire en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement. Leurs documents d'orientations et d'objectifs (DOO), sont opposables aux PLUi et PLU, PLH, PDU et cartes communales, ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement (ZAD, ZAC...)

FNE Vaucluse a été associée pendant plusieurs années à l'élaboration du SCoT du Pays d'Apt Luberon sur les aspects trame verte et bleue. Pour d'autres, (SCoT Comtat Ventoux, SCoT du Bassin de vie d'Avignon), la fédération est consultée sur certains points de sa compétence. Dans tous les cas, nous rendons un avis dans le cadre de notre participation à la CDPENAF ou, moins systématiquement, lors des enquêtes publiques. Parfois, lorsque le SCoT s'éloigne trop des principes du développement durable (équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; respect de l'environnement), nous formalisons des recours.

A cinq reprises, nous avons été appelés à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial en tant que personnes qualifiées. Après étude approfondie des dossiers et échanges avec les pétitionnaires, nous y acceptons ou refusons les implantations commerciales nouvelles ou les agrandissements à venir, en fonction du respect des critères du développement durable.

Nous avons aussi participé aux réunions de la Commission départementale d'Aménagement Foncier de Vaucluse. Cette commission présidée par le département traite actuellement des travaux connexes de l'aménagement de la ligne TGV Paris Avignon.

La qualité de l'air

Le brûlage des déchets verts et ses conséquences sur la santé publique est une préoccupation récurrente de notre fédération. En 2017, les modalités de prise en compte de ces déchets ont fait l'objet d'une enquête téléphonique portant sur l'ensemble des communes du département. Les cinquante réponses recueillies sont édifiantes et montrent toute une propension vauclusienne à se savoir « hors des clous » et à le justifier.

L'agriculture

FNE Vaucluse participe aux commissions départementales concernant l'aménagement du territoire et l'orientation de son agriculture. Notre voix y reste minoritaire, car le changement des pratiques agricoles est vécu comme difficile.

Exigence d'une alimentation plus saine

La prise de conscience de l'intérêt d'une agriculture plus saine et plus respectueuse de l'environnement est réelle. Elle aboutit à des exigences des consommateurs qui poussent de plus en plus d'agriculteurs au changement. Pour certains, cette évolution est liée au désir d'un travail cohérent avec des valeurs environnementales. Pour d'autres, l'intérêt économique et la juste rémunération du travail fourni priment. Pour diverses qu'elles soient, ces motivations sont autant de points convergents vers des changements de pratiques propres à réconcilier ONG et syndicats agricoles.

Consommation effrénée de foncier

Concernant l'aménagement du territoire, les acteurs ont conscience de la nécessité de protéger les terres agricoles, mais malheureusement cela reste au niveau du dire, et sur un plan local, cette nécessité passe après des intérêts plus immédiats mais moins durables. FNE Vaucluse reste souvent seule parmi les Personnes publiques Associées à s'opposer aux projets consommateurs de foncier. La conséquence : notre département mérite un bonnet d'âne pour être l'un de ceux qui gaspille le plus sa ressource agricole

La biodiversité

Parmi les nombreuses actions en faveur de la biodiversité, nous en avons retenu deux, initiées concomitamment en septembre, par appel à la DDT :

- Une carrière sauvage dans un site naturel au bord de la Nesque à Malemort du Comtat : pas de réaction.
- Le remblaiement d'une zone humide à l'amont immédiat du lac de Monieux, en rive droite de la Nesque avec 900 m³ de gravats, de matériaux de travaux publics et de chantiers de construction ou de déconstruction. Ces dépôts couvrant une surface trapézoïdale d'environ 1500 m² sur 40 à 50 cm d'épaisseur. Une mobilisation importante a abouti à un arrêté préfectoral de « mise en demeure de restaurer la zone humide dans son état initial sur la parcelle N° C71, propriété de la commune de Monieux ». (02 02 2018)



Dès le mois de mai 2016, FNE Vaucluse s'était fortement mobilisée en coordonnant un collectif de défense du projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux, projet suspendu par le Président du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plusieurs courriers ont été envoyés au Président de la Région. Ils ont valu à FNE Vaucluse d'être auditionnée dès le 2 février, par Michel Sappin, médiateur désigné pour étudier l'intérêt d'un parc naturel sur le Ventoux et trouver une solution à la situation née des divergences de vue entre les principaux acteurs du territoire.

Lors de la première grande audition, FNE Vaucluse a souhaité que soient entendus au même titre qu'elle, les membres du collectif. Dans ses locaux, le médiateur a ainsi successivement rencontré les présidentes et présidents des Carnets du Ventoux, de l'Association Touristique de la Destination Mont Ventoux, du Club Alpin Français du Ventoux, de Biocoop l'Auzonne, de l'APARE-CME, ainsi que la directrice des éditions l'Esprit des lieux.

Ces entretiens ont été complétés de questionnaires, diffusés à tous ceux qui n'avaient pu bénéficier d'une rencontre spécifique. La valeur et la pertinence des arguments de chacun des membres du collectif ont permis qu'une relation de qualité se noue entre l'équipe de médiation et le collectif représenté par FNE.

C'est dans cet esprit de confiance réciproque qu'a été organisé le 18 avril une seconde réunion, largement ouverte à tous les membres du collectif et aux acteurs économiques qui l'avaient rejoint. Monsieur Michel Sappin y a levé le voile sur ce que seraient les conclusions de son rapport de médiation.



Après que les changements à la tête de l'exécutif régional en aient un moment retardé la publication puis la mise en œuvre, le rapport de mission de monsieur Sappin sert aujourd'hui de nouveau point de départ au futur PNRMV.

Veille juridique

De (trop) nombreuses atteintes à l'environnement sont régulièrement signalées à FNE Vaucluse. Notre fédération prend la mesure de ce qui est indiqué, tente de faire la part de ce qui relève du conflit de voisinage ou de peurs peu justifiées. Lorsque l'infraction semble avérée, l'association essaye d'obtenir des améliorations, par des discussions, des courriers ou des actions.

Citons, quelques exemples auxquels nous avons répondu, parmi tant d'autres...

- Décharges sauvages dans la nature, ou dépôts de gravats sur des terres naturelles ou agricoles, sans ou avec accord du propriétaire ; problèmes de ramassage des ordures ménagères
- pollutions de puits ou de forage, par des agriculteurs ou des STEP ; arrosages en période de restriction
- entreprises causes de pollutions sonores, olfactives, visuelles, lumineuses, de poussières. Stockages non-conformes de matériaux divers, non dénués de dangerosité
- agriculteurs ou habitants ayant la main lourde sur les herbicides
- destruction d'espèces protégées au motif d'urbanisation ou d'aménagements ou par imbécilité de quelques-uns
- constructions ou aménagements illégaux. Carrières sauvages
- chasseurs négligeant les règles de leur activité ;
- Abattages illégaux.

FNE Vaucluse a été sollicitée 79 fois en 2017, sans compter les demandes de conseils et les plaintes anonymes que nous ne prenons jamais en considération.

Il nous faut souligner deux points particulièrement décourageants :

- Dans chaque domaine, des particuliers ou des entreprises sont en cause mais aussi une ou plusieurs municipalités ! Malgré la multiplication des agendas 21, dont nous nous félicitons, aucune commune ne peut être donnée en exemple pour sa sensibilité à l'environnement...
- Les particuliers s'adressent à FNE Vaucluse souvent en désespoir de cause, après avoir en vain tenté d'intéresser leurs édiles aux problèmes qu'ils soulèvent



Actions juridiques

Lorsqu'ont été épuisées les voix de concertation, la pérennité des dysfonctionnements justifie le durcissement de notre position, et le rappel à la loi par les tribunaux.

Le motocross de Goult

FNE Vaucluse, associée à Luberon Nature a fait appel de la décision du tribunal administratif d'entériner l'arrêté préfectoral d'homologation de ce motocross destructeur de nature et de silence au cœur du Parc naturel régional du Luberon.

Le gazoduc ERIDAN

Le Tribunal de Grenoble a statué mi 2017 concernant la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du Gazoduc ERIDAN. La vingtaine de requérants dont FNE Vaucluse, a été déboutée. FNE Vaucluse s'est engagée en appel de ce jugement.

Le recours contre le SCoT Sud-Luberon

Notre recours contentieux contre la seconde version du SCoT Sud Luberon, introduit le 1er juin 2016, n'avait plus lieu d'être depuis que ce SCoT n'existait plus, suite à l'éclatement du Sud Luberon et au rattachement d'une partie de ses communes au SCoT Cavaillon Coustellet Isle sur la Sorgue. Compte tenu du fonctionnement de la justice, il a fallu se désister du recours contre un objet qui n'existait plus !

Le recours contre l'extension du CET d'Entraigues

Nous attendons toujours que soit examinée par le tribunal administratif la demande d'annulation partielle de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016 que nous avons formulée, du fait de notre désaccord sur plusieurs points concernant l'extension du centre multifilière d'Entraigues, (l'admission des mâchefers d'incinération dans les casiers de stockage et la possibilité de recevoir les fractions résiduelles des déchets ménagers et assimilés destinés à être traitées par l'UVE de Vedène en cas de besoin).

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		63 998 100,00		57 646 100,00		6 352	11,02
Prestations de services		18 285 28,57		18 500 32,09		(215)	-1,16
706110	Interventions Pédagogiques	18 285	28,57	18 500	32,09	(215)	-1,16
Subventions d'exploitation		36 130 56,46		36 858 63,94		(728)	-1,97
741000	Conv carrière de sables Mornas	1 500	2,34	3 500	6,07	(2 000)	-57,14
741100	Convention Mairie	6 000	9,38	6 000	10,41		
741300	contrat mairie Sorgues	1 500	2,34			1 500	
742000	Convention départementale	9 000	14,06	9 000	15,61		
743300	Prestations FNE PACA	6 900	10,78	5 147	8,93	1 753	34,05
744000	Convention CNASEA Salariés	11 230	17,55	13 211	22,92	(1 980)	-14,99
Dons		501 0,78		601 1,04		(100)	-16,58
754000	Collectes et dons manuels	410	0,64	600	1,04	(190)	-31,67
758100	Produit gestion courante	91	0,14	1		90	20,5
Reprises sur provisions et amortissements, transferts d		7 500 11,72				7 500	
791000	Transferts ch exploitat	7 500	11,72			7 500	
Autres produits		1 582 2,47		1 688 2,93		(106)	-6,28
751000	Cotisations adhérents	1 582	2,47	1 688	2,93	(106)	-6,28
Total des charges de fonctionnement		58 604 91,57		72 307 125,43		(13 703)	-18,95
Autres achats et charges externes		11 046 17,26		15 866 27,52		(4 820)	-30,38
606310	Petit outillage	173	0,27			173	
606400	Fact. Fournitures bureau	903	1,41	1 391	2,41	(488)	-35,10
612200	Crédit bail mobilier	1 523	2,38	1 523	2,64		
616100	Multirisques R.C	212	0,33	208	0,36	4	1,99
618100	Doc generale- Abonnement			118	0,21	(118)	-100,00
618500	Frais congrès, séminaires			334	0,58	(334)	-100,00
622601	Hon. compta AUBERT	1 319	2,06	1 853	3,21	(534)	-28,82
624804	Frais personnel	4 264	6,66	5 088	8,83	(824)	-16,20
625700	Receptions et A.G	48	0,07	3 888	6,74	(3 840)	-98,77
626100	Affranchissements/Timbres	36	0,06	137	0,24	(100)	-73,36
626300	Fact. France Tel. & Orange	707	1,10	740	1,28	(33)	-4,45
627800	Autres frais et comm bancaires	86	0,13	44	0,08	42	96,33
628100	Cotisations diverses	845	1,32	335	0,58	510	152,07
628400	Traitement informatique	930	1,45	207	0,36	723	348,32
Impôts, taxes, versements assimilés		1 184 1,85		966 1,68		218	22,54
633300	Formation continue	1 184	1,85	966	1,68	218	22,54
Rémunération du personnel		36 100 56,41		44 467 77,14		(8 367)	-18,82
641100	Rémunérations	41 303	64,34	41 862	72,62	(558)	-1,33
641200	Conges payés	(5 203)	-8,13	1 467	2,55	(6 671)	-454,58
641400	Indemnités diverses			1 138	1,97	(1 138)	-100,00
Charges sociales		10 155 15,87		10 867 18,85		(712)	-6,55
645100	Cot URSSAF	6 530	10,20	5 985	10,38	545	9,11
645200	Mutuelle	261	0,41	224	0,39	37	16,53
645300	Cotisations retraite AGRR	2 416	3,78	2 273	3,94	143	6,31
645360	Prévoyance ACRR	197	0,31	215	0,37	(18)	-8,19
645400	Cot ASSÉDIC	1 730	2,70	1 779	3,09	(49)	-2,75
645820	Charges sociales s/ CP	(1 470)	-2,30	199	0,35	(1 669)	-836,78
647500	Med travail, pharmacie	490	0,77	192	0,33	298	155,00
Dotation aux amortissements		118 0,19		140 0,24		(21)	-15,28

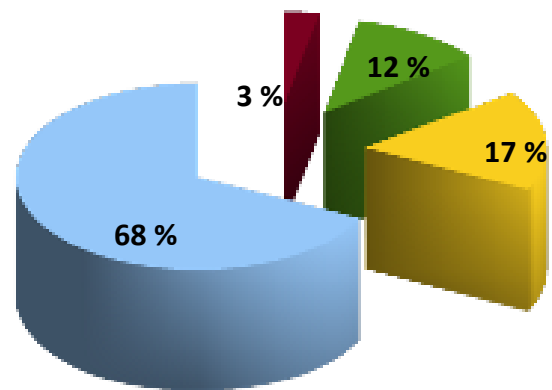
Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
		31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
681120	Dot amortissements	118	0,19	140	0,24	(21)	-15,28
Autres charges				1		(1)	-100,00
658100	Différence de règlement			1		(1)	-100,00
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		5 394	8,43	(14 661)	-25,43	20 055	136,79
RESULTAT FINANCIER		504	0,79	500	0,87	4	0,75
Intérêts et produits financiers		504	0,79	500	0,87	4	0,75
768000	Autres gains financiers	504	0,79	500	0,87	4	0,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 898	9,22	(14 161)	-24,56	20 059	141,63
Résultat exceptionnel							
TOTAL DES PRODUITS		64 502	100,79	58 146	100,87	6 356	10,93
TOTAL DES CHARGES		58 604	91,57	72 307	125,43	(13 703)	-18,95
Résultat		5 898	9,22	(14 161)	-24,56	20 059	141,65
Contribution en nature - Produits		69 616	108,78	81 810	141,92	(12 194)	-14,91
Bénévolat		69 616	108,78	81 810	141,92	(12 194)	-14,91
870000	Bénévolat	69 616	108,78	81 810	141,92	(12 194)	-14,91
Contribution en nature - Charges		69 616	108,78	81 810	141,92	(12 194)	-14,91
Mise à disposition gratuite biens et services		5 690	8,89	4 719	8,19	971	20,58
861000	Mise à disposition gratuite	5 690	8,89	4 719	8,19	971	20,58
Personnel bénévole		63 926	99,89	77 091	133,73	(13 165)	-17,08
864000	Heures effectuées bénévoles	63 926	99,89	77 091	133,73	(13 165)	-17,08

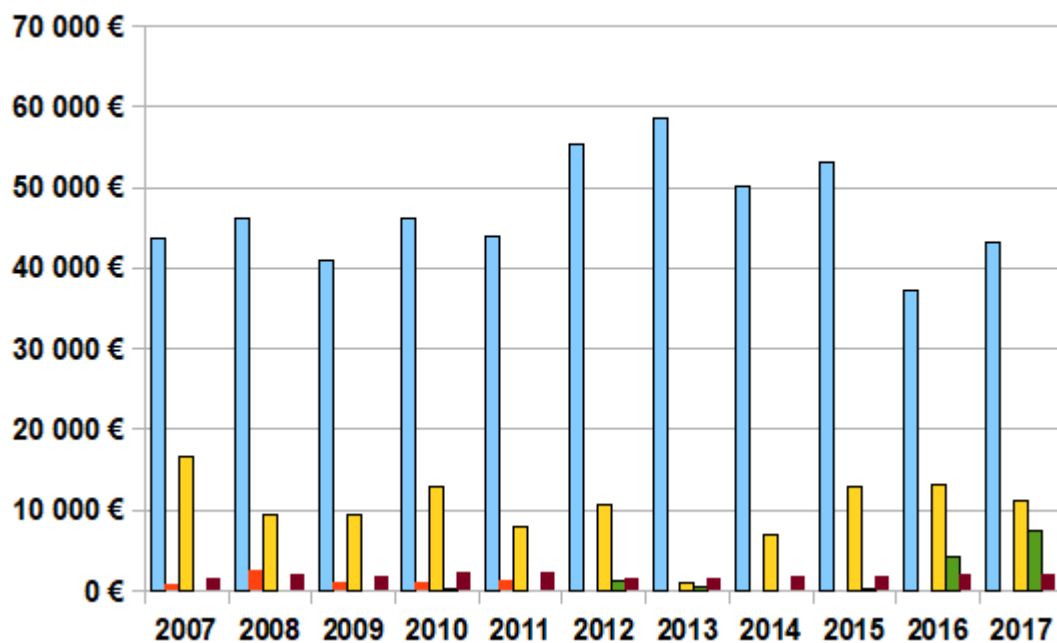
Recettes

Année 2017

- animations
- subv. DREAL
- aide à l'emploi
- divers
- cotisations



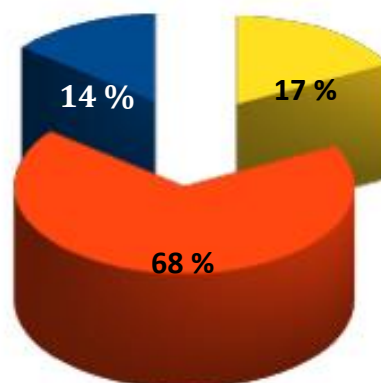
Evolution pluriannuelle



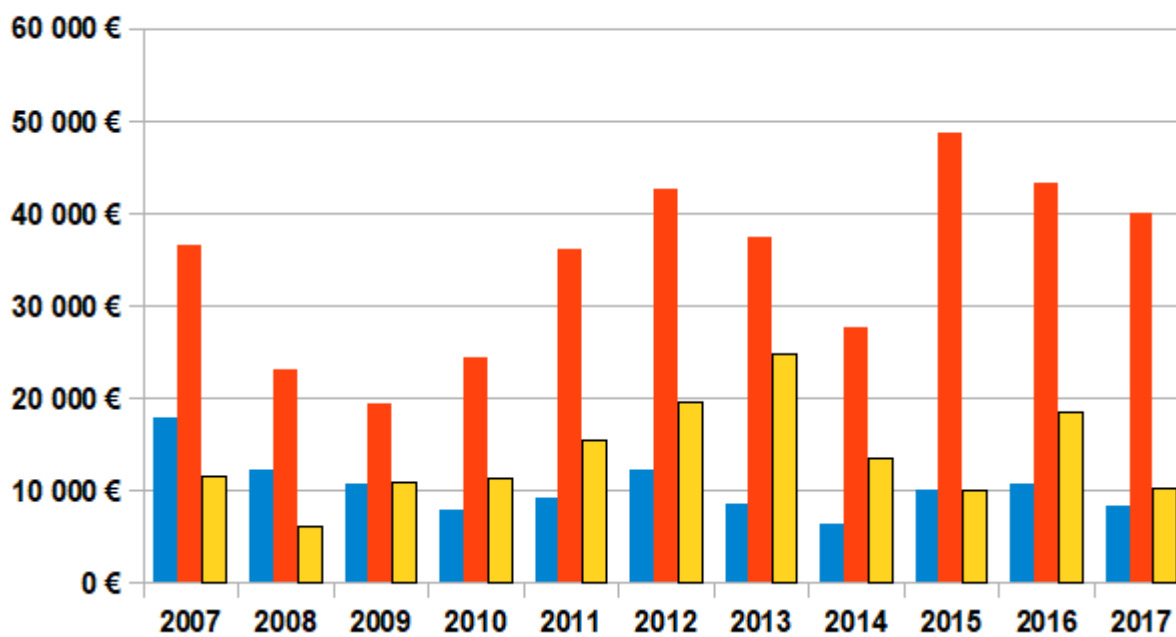
Dépenses

Année 2017

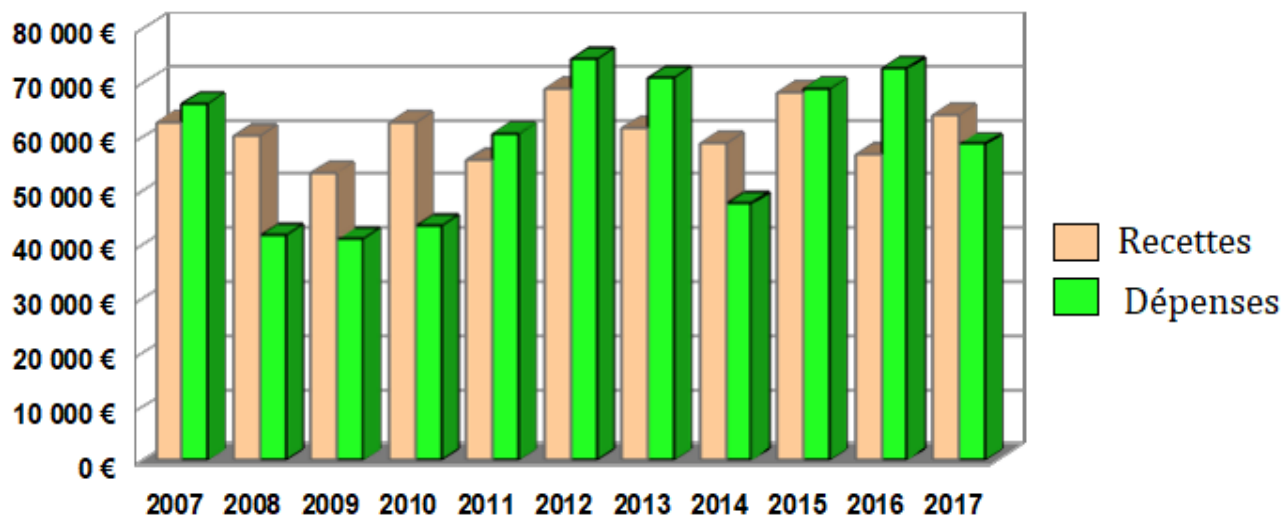
- Achats et fonctionnement
- Salaires + frais
- Charges sociales



Evolution pluriannuelle



Bilans pluriannuels





BUDGET PREVISIONNEL 2018

	2018 estimation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	45 800
interventions pédagogiques	22 300
convention Conseil Départemental	7 000
DREAL	5 000
convention FNE PACA	3 900
convention FNE PACA solde 2017	2 700
cotisations adhérents	1 400
mairie Carpentras facture 2017	3 500

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	45 800
achats et charges externes	9 300
charges de personnel (salaire, charge, frais)	36 000
formation continue	500

interventions pédagogiques

SUEZ	8 000
SDEI CARPENTRAS	2 800
SIDOMRA 9 000 € sur 2 ans SOLDE	6 500
SIDOMRA nouveau contrat	3 000
autres	2 000



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE

10 bd du Nord
84200 CARPENTRAS

Tel : 04 90 36 28 66
Email : fnevaocluse@gmail.com
Site : <http://fne-vaocluse.fr>

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel sur notre site internet